



# BARRAGE

Novembre 2010

Association d'usagers agréée pour la protection de l'environnement membre de Limousin Nature Environnement

## VALDI sous surveillance citoyenne

### Valdi veut toujours doubler sa capacité

VALDI récupère des métaux chers (Nickel, molybdène...) à partir de la fusion de déchets de la pétrochimie. Son activité classée dangereuse est encadrée par un arrêté préfectoral. De 2001 à 2009, il y a eu 3 accidents (dont un ayant entraîné 6 blessés) et 4 mises en demeure. VALDI a pollué en dioxyde de soufre, odeurs nauséabondes, bruits... **Valdi n'a respecté la loi en matière de sécurité, pour les salariés comme pour les riverains et l'environnement que sous la pression de l'association Barrage et des riverains.**

### Personne au Palais sur Vienne ne souhaite revivre l'expérience du passé !

Le dossier pour l'agrandissement déposé par VALDI a été jugé incomplet lors de l'enquête publique par le commissaire enquêteur, les communes limitrophes et diverses administrations dont la DDASS, et la direction du travail, le personnel de santé du Palais... Si tant de gens ont émis un avis défavorable, c'est bien qu'il y a un problème. L'expertise supplémentaire, suite à ces oppositions, n'a porté que sur la validité des pièces déposées par Valdi, mais n'a pas répondu aux manques du dossier apparus lors de l'enquête publique.

### Face à tous ces avis défavorables :

Le Préfet aurait dû appliquer le principe de précaution et ne pas prendre l'arrêté autorisant l'agrandissement de VALDI. BARRAGE a donc déposé un recours au Tribunal administratif qui sera examiné dans les deux ans. Ce recours n'étant pas suspensif, VALDI qui a construit le four peut aujourd'hui démarrer. Il fallait donc déposer une demande pour essayer de l'en empêcher (le référé). Le 20 novembre, le juge des référés (sans se prononcer sur le fond) a tranché: le Préfet de la Haute-Vienne avait le droit de prendre cet arrêté. Cet arrêté à minima ne peut pas jouer le rôle de prévention qui devrait être le sien; tous les problèmes auraient dû être analysés, pesés, prévus pour éviter tout incident, accident, ou pollution, il se devait de prendre en compte les effets cumulatifs avec la pollution existante. Avec cet arrêté, ceux qui ont donné un avis défavorable estiment que le compte n'y est pas, quoi qu'en pense le Préfet.

### Que peut faire VALDI maintenant ?

Nous espérons que Valdi aura la sagesse d'attendre que le débat sur le fond ait réglé les questions en suspens avant de démarrer les nouveaux fours, sinon chacun comprend qu'un accident, avec les interrogations actuelles, aurait des conséquences très graves pour l'avenir de l'entreprise.

### Barrage décerne le prix du 1er pollueur du Palais



**Sans attendre, nous demandons** à chacun de noter, photographier tous les problèmes, bruits, odeurs qui vous semblent anormaux ... nous mettons l'entreprise sous votre surveillance!

**Sans attendre, nous demandons** la réunion de la CLIS (commission de surveillance) qui aurait dû se réunir au 1er semestre 2010.

**Sans attendre, nous demandons** à l'entreprise d'organiser une journée porte ouverte

**Mardi 7 décembre 2010 à 20 h**

salle des fêtes Gérard Philippe (derrière la mairie)

## PEUT-ON ENCORE SAUVER NOTRE QUALITE DE VIE AU PALAIS ?

VALDI..... LGV Limoges-Poitiers .....L'INCINERATEUR.....LES DECHARGES.....

Où en est-on ?

Que peut-on faire ?

**DEBAT animé par BARRAGE avec la participation d'un intervenant spécialiste en droit**

**Marcel BAYLE**

**Professeur (de droit) à la faculté de droits et sciences économiques de Limoges**

## LGV Limoges-Poitiers : Le cauchemar pour le Palais



Le bois du Ruisseau du Palais avait été racheté par la municipalité afin d'aménager, entre les quartiers Beauvais- La Dépesse, la route d'Anguernaud, CGEP et Combaux un vaste espace le long du Ruisseau du Palais avec chemins de randonnées, lieux de détente...pour unir les Palaisiens .  
Aujourd'hui avec le projet LGV tout est arrêté : c'est un mur infranchissable qui risque de couper Le Palais!

### RFF a enfin présenté le projet à l'aide d'une exposition dans le hall de la mairie

Visite commentée par JP Chauffier de l'exposition LGV Poitiers-Limoges dans le hall de la mairie! (extraits)

« C'est un projet important, qui va perturber la vie des populations, engendrer des bouleversements irréversibles et modifier de manière radicale le paysage de notre commune. RFF (Réseau Ferré de France), avait promis: il allait communiquer ...

RFF qui pourtant a des moyens, ne trouve rien de mieux que de nous présenter 2 minables panneaux contenant de grossières erreurs, voire des mensonges et bien loin de ce qu'une population est en droit d'attendre en matière d'informations...une « cartographie » aérienne ne permettant pas de "lire" le paysage, les transformations et l'impact des travaux sur le terrain.

Au sujet des inepties: on présente le

**"Projet"** du tracé dans votre commune ... menteurs! Il est déjà finalisé! **"Coût"** du projet (1,5Milliards €)...menteurs! Au final, il sera largement dépassé. **"Gain de temps"** 1H....menteurs! Ce n'est pas tenable et 1H par rapport à quoi? Gagner le centre de Paris à partir de Montparnasse ou d'Austerlitz n'est pas la même chose.

Etape 2 **"Choix d'un tracé"**...menteurs!: qui a écarté PL.4 (arrivée sur Limoges par la zone Nord plutôt qu'au centre du Palais)? Après quelle concertation avec les élus de la commune du Palais? Auprès de quels riverains? Après quelle enquête, quelles études d'impacts? Vous aviez même "omis" le deuxième viaduc! C'est seulement maintenant que les Palaisiens découvrent le tracé...

Toujours sur le panneau N°2 ... **"À l'issue des analyses de la concertation avec les communes et les riverains concernés**

**et des comparaisons entre les solutions"...** Menteurs encore! A quelle

occasion avez-vous reçu l'assentiment des élus Palaisiens? Quelles ont été les dates des réunions de concertation avec les riverains?

Vos choix sont-ils purement économiques et de quel droit préemptent-ils sur les refus ou avis divers qui viennent démocratiquement et légitimement les contredire? Pratiquant régulièrement la randonnée pédestre sur la commune...et sous le viaduc, j'ai vraiment du mal à imaginer un nouvel ouvrage d'art de cette ampleur, dans un endroit pareil! ce n'est pas grandiose, mais plutôt

"pharaonique" (pensons au coût réel)... Quant à la pertinence d'une ligne "LGV" entre Poitiers et Limoges, si on s'en réfère au gain de temps prévisible pour l'investissement consenti, permettez- moi de douter d'un projet aussi démesuré et aberrant!



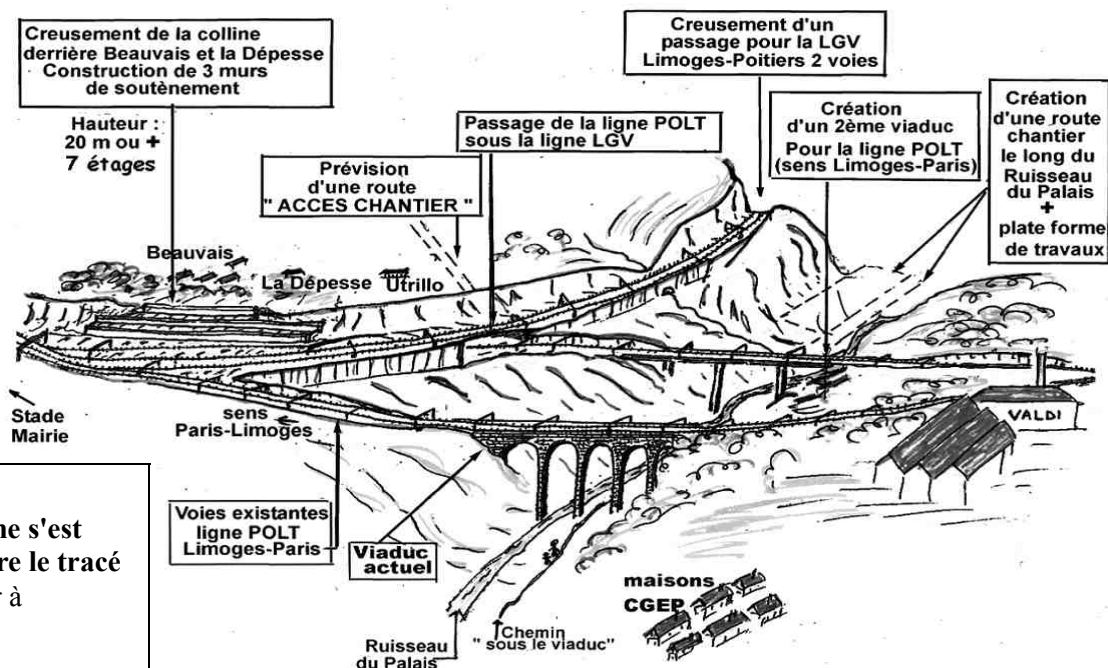
A l'heure où le choix (politique ou économique) du "tout TGV" est de plus en plus remis en question, la ligne historique par Orléans, rénovée, avec du matériel approprié, n'est pas en mal de faire pratiquement aussi bien, pour un investissement raisonnable, sans pour cela occasionner des dégâts "collatéraux" et irréversibles sur l'environnement et les populations traversées. A qui profite le crime? Dormez tranquilles braves gens, RFF s'occupe de tout! »

### Ce que serait le Palais avec la LGV

Dessin réalisé à partir des documents officiels de RFF... et je n'ai pas pu représenter les 40000 camions nécessaires au chantier... ni les poussières ni le bruit!  
Michèle Tricart

### Pour le Palais ce serait la CATA...!

Un pas vers la raison ?  
Le Conseil Municipal unanime s'est prononcé le 8 novembre contre le tracé  
" ...Ce projet ne peut se réaliser à n'importe quel prix..."



## LGV Limoges Poitiers un problème de démocratie

RFF a maintenant fait connaître le tracé de la LGV. Dans la dernière phase des études une place a été laissée à la "concertation" avec les élus, associations et populations concernés. Alors que RFF avait tous les moyens pour expliquer le projet et apporter des solutions aux questions soulevées, les habitants et les élus tout le long du tracé, ont : soit apprécié le tracé comme imposé soit l'ont rejeté car pénalisant de manière irréversible les communes traversées. *Aujourd'hui la création d'une troisième infrastructure entre Limoges et Poitiers, avec pour les territoires traversés, tous les inconvénients sans le moindre avantage en terme de desserte n'est à ce jour pas admise par les habitants et les collectivités locales de proximité.*

### Face à cela, deux attitudes :

- **La Région Poitou Charentes** tient compte de cet avis et précise : une solution alternative doit être étudiée; elle propose de lancer sans attendre la mise à l'étude de l'aménagement de la ligne existante entre Poitiers et Limoges pour permettre de meilleures dessertes et des gains de temps avec ultérieurement une étude de mise en conformité de cette ligne avec le matériel « Grande Vitesse ».

**La Région Limousin** pour l'instant a décidé de passer outre le rejet des communes et des populations concernées. Où est la démocratie ? Pourquoi alors avoir sollicité leurs avis si on ne voulait pas en tenir compte ?

Pourquoi ce refus d'étudier les alternatives possibles pour le Limousin, qui pourraient rencontrer un large consensus? A savoir :

- 1) mettre des trains compatibles aux lignes dédiées "Grande Vitesse" sur la ligne POLT (proposition de l'association Urgence ligne POLT)

-2) améliorer les dessertes de la ligne TER Poitiers Limoges (proposition Région poitevine ci-dessus).

Yvan TRICART

## FCP: dernière Fonderie de

**cuivre en France** Après 100ans, la fonte du cuivre, au Palais, s'arrête. Ne nous trompons pas de responsable.

Pendant 10 ans, les propriétaires successifs de FCP n'ont pas eu la volonté réelle de diversifier la production pour relancer l'entreprise ; nous avons eu le sentiment que la direction était là essentiellement pour régler les problèmes de dépollution du site. Avec elle, notre débat a porté sur le respect des lois en matière de pollution, d'environnement, aussi bien pour les salariés que pour les riverains (Ruisseau du Palais-classé ruisseau mort, protections contre le bruit, rejets des poussières dans l'usine et à l'extérieur). la dernière décharge (celle du Poueix)est dépolluée en juin ...en juillet l'entreprise annonce la fermeture! (hasard?)

**Aujourd'hui 40 familles se retrouvent dans le désespoir, du fait de la stratégie d'un grand groupe qui sacrifie l'humain à l'objectif financier de ses actionnaires. Lamentable !**

## Incinérateur de Beaubreuil : oui il est dangereux pour la santé

Depuis sa création en 2008, la CLIS de l'incinérateur(Commission locale d'information et de surveillance) dont Barrage est membre s'est réunie 2 fois : Aujourd'hui, plus de questions que de réponses ...

Les responsables de l'agglomération nous présentent un tableau idyllique, avec un discours rassurant (valorisation énergétique, mise aux normes, contrôle des rejets, hier, c'était dangereux, aujourd'hui, plus aucun risque! ...). Pourtant, l'incinérateur, même mis aux normes, est une source importante de pollution. Globalement, les chimistes expliquent qu'il y a 2000 composants qui résultent de la combustion des ordures, 50 sont contrôlés à ce jour. Suite aux mises aux normes, les émissions de dioxines par tonne de déchets ont diminué, mais les tonnages de déchets incinérés ont augmenté. Personne ne connaît la dose à laquelle les dioxines seraient inoffensives. Un cancer met entre 15 et 30 ans pour se déclarer!

### Les contrôles ne sont pas suffisants

Nous trions nos déchets ménagers sur l'agglomération mais ils représentent 50% de ce qui est brûlé, 33% des déchets viennent du reste du département où il n'existe aucun tri individuel, le reste des entreprises . **Aucune vérification ne se fait à l'entrée**

Or ce qui est rejeté est fonction de la quantité et de la qualité de ce qu'on brûle.

**A Limoges**, l'incinérateur est surdimensionné par rapport aux besoins de l'agglomération. Avec le tri individuel, la quantité d'ordures ménagères a tendance à diminuer (2% en 2009). Comme on a confié la gestion de l'incinérateur au privé VEOLIA, pour rentabiliser son affaire, il faut que l'incinérateur tourne au maximum

**Résultat ubuesque** : plus on trie sur l'agglomération de Limoges, plus on a besoin de déchets non triés ou industriels, par essence moins contrôlés et susceptibles d'être plus dangereux pour l'environnement. **Ce qui fait que L'incinérateur de Limoges produit des rejets de plus en plus dangereux pour la santé publique**

### En quoi Le Palais est-il concerné ?

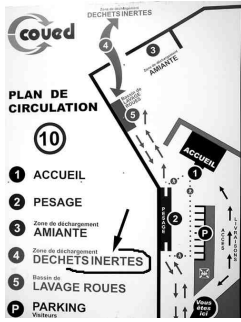
Tout simplement parce que nous sommes sous le nuage des retombées (doc fourni à la CLIS)



les retombées des rejets dans l'air

## Alors quelles solutions ?

- ☺ Réduire la taille de l'incinérateur de Limoges en fermant un des trois fours existants.
- ☺ Pour cela, retour de la gestion de l'incinérateur dans le domaine public.
- ☺ Réduire de façon conséquente le poids de nos ordures partant à l'incinérateur.
- ☺ Inciter les habitants à trier plus en instaurant "La redevance incitative" qui correspond au paiement au poids. L'Ademe (agence départementale de maîtrise de l'énergie) en montre l'intérêt, là où cela existe:
  - ⇒ moins cher pour les habitants
  - ⇒ plus de produits recyclés (compost, papier, aluminium, plastiques...),
  - ⇒ moins de produits brûlés = moins de pollution dans l'air
- ☺ Investir dans des procédés plus sûrs (compostage, méthanisation...)



### le panneau d'entrée

Cette décharge, maintenant sous le contrôle des services de la préfecture devrait avoir changé de photos on peut en douter. La pour le moment fait aboutir son projet ménagères de la commune d'Aix, ce qui nombreux camions à travers notre l'incinérateur., a l'autorisation de stocker on y trouve des déchets verts, du bitume, pourtant interdits, l'eau qui s'échappe vers la Vienne est orange et malodorante..

## Décharge COVED de Panazol



contrôle des services d'allure. Au vu des COVED qui n'a pas, de collecter les ordures aurait généré de commune pour aller à des déchets inertes, or, des encombrants

**Quant au dépôt d'amiante, il atteint une hauteur impressionnante !** Nous n'avons pas obtenu de réponse à cette question pourtant essentielle : « pourquoi les camions viennent-ils de Toulouse et de ses alentours alors que la COVED est implantée dans la région toulousaine avec des sites pour traiter ce type de déchets comme à Lannemezan ? » Parce que, malgré le coût du transport, (sans parler du bilan carbone) **c'est moins cher à Panazol ? Y serait-on moins regardant sur le tri et sur la sécurité du stockage?...est-ce bien moral tout ça? Que dire pour le Palais dont la crèche est à moins de 500m?**

Une responsable environnement de la préfecture nous a demandé de prendre des photos...c'est fait, et maintenant, que va-t-il se passer?



## Quand la mairie montre l'exemple (le mauvais) sur les berges du ruisseau "le Cussou"



La décharge rue des maisonnettes, dite "décharge municipale" est sauvage. Elle n'est autorisée ni par un arrêté municipal ni par un arrêté préfectoral et devrait donc être immédiatement fermée, toute décharge sauvage étant interdite! De plus, même dans une décharge municipale gérée par un arrêté ( décharge de classe III -Article R 442 du *Code de l'urbanisme*, ), seuls les déchets inertes sont autorisés. **Les déchets verts, de bois, de plâtre, les produits de démolition routière, bitume, les feux y sont interdits.**  
**La mairie affirme vouloir être exemplaire en matière environnementale: chiche?**

## Décharge BTP du Mas Levrault

Nos reportages-photos ont été payants, la préfecture a fait fermer la décharge. Le passage bruyant et dangereux des camions SO.DE.CO au travers du Palais n' est plus qu' un mauvais souvenir...Tout n'est pas parfait pour autant, la réhabilitation du site est loin d'être achevée :

Les déchets interdits restent enfouis, ce qui posera des problèmes pour l'avenir (pollution des sols et des eaux du Cussou). Un classement du terrain en site "ancienne décharge" permettant d'éviter des problèmes d'utilisation dangereuse pour la santé dans le futur est nécessaire.



## Décharge Wattlez Une autre avancée positive!

Au moment de sa création, l'Agglomération de Limoges avait promis de traiter les friches Wattlez en priorité. Les années ont passé, nous avons inlassablement rappelé cette promesse ...

En 2011, une étude globale portant sur les pneus mais aussi sur les déchets enfouis dans le sous-sol doit être financée par l'Agglo et l'Etat à 50% chacun.

## Décharge SOLIC-TOTAL

Rien, nous ne savons rien! Le terrain a-t-il été vraiment vendu? A qui? Pour faire quoi? Si! Nous savons qu'il est pollué et qu'on ne peut pas y faire n'importe quoi!

## Reportages photos et dossiers :sur le site de Barrage:

<http://associationbarrage.pagesperso-orange.fr/index.html>

Nous avons besoin d'être plus nombreux, n'hésitez pas à aider l'association ou à la rejoindre..

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Email.....

Adhésion : 7€ Soutien financier ..... € (chèque à l'ordre de Barrage)

Si vous voulez participer ou faire des suggestions

Barrage 63 route des Bardys 87410 le Palais

Bulletin uniquement financé par les cotisations des adhérents et imprimé par nos soins

Directeur de publication: Yvan TRICART